

Compte rendu de la séance du 10 mars 2015

Président : LUCAS Patrice

Secrétaire : DENNEBOUY Marielle

Présents :

Monsieur Patrice LUCAS, Madame Sylvie MOUCHEL, Madame Marielle DENNEBOUY, Monsieur Stéphane QUENAULT, Monsieur Christophe QUENAULT, Madame CHANTAL BLANCHARD, Madame FLORENCE LENOIR, Monsieur GILLES ROSE, Monsieur Jean-François KOSKAS

Excusés : M GIOVANNONE Matthieu pouvoir à M LUCAS Patrice

Absents :

Ordre du jour:

- Investissements:
 - Logiciel AGEDI = Cimetière.
 - La chambre froide
 - Tondeuse
 - Epareuse
- Terrain
- Curage des fossés hydroliques : La mare Louise, L'Onglaise.
- Questions diverses:
 - Canon clés sécurisées
 - Fleurs : Salle Jean Collas
 - Commission des impots

Délibérations du conseil:

Logiciel AGEDI Cimetière (DE 2015 07)

Monsieur le Maire informe le conseil municipal, que la gestion du cimetière est réalisée de façon manuscrite, que notre prestataire de logiciel AGEDI propose une gestion numérisée des concessions cimetière:

Après délibération Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'acquérir un module supplémentaire au logiciel AGEDI, d'inscrire les crédits nécessaires au BP 2015, pour un montant de 687€TTC.

Remplacement du Tracteur tondeuse (DE 2015 08)

Suite à la réunion du BP 2015, Monsieur Le Maire propose de remplacer le tracteur tondeuse, des devis ont été demandés.

Après délibération le Conseil Municipal décide d'acquérir à l'entreprise LEBIEZ , le tracteur tondeuse d'un montant de 6990€ TTC, et d'inscrire les crédits nécessaires au BP 2015.

Acquisition d'une Epareuse (DE 2015 09)

Suite à la réunion du BP 2015, Monsieur Le Maire propose de remplacer l'épareuse, des devis ont été demandés.

Après délibération le Conseil Municipal décide d'acquérir à l'entreprise NOREMAT ,d'un montant de 28 992€ TTC et de céder l'ancienne épareuse Rousseau pour un montant de 3200€ TTC, et d'inscrire les crédits nécessaires au BP 2015.

Etude d'un projet autour de la parcelle (DE 2015 10)

Suite aux réunions précédentes, Monsieur le Maire demandait au Conseil Municipal de réfléchir sur un projet communal.

Monsieur Le maire propose au Conseil Municipal de rencontrer le président du conseil d'administraton de la Fondation du Bon Sauveur afin de proposer une éventuelle acquisition de la parcelle ZD 114.

Après délibération le Conseil Municipal autorise à l'unanimité des présents Monsieur le maire à rencontrer le président du conseil d'administraton de La Fondation du Sauveur

Curage des Fossés (DE 2015 11)

Suite au remembrement des fossés hydrauliques ont été créés, Monsieur le Maire propose de réaliser un curage du fossé hydraulique au lieu dit La Mare Louise.

Après délibération le Conseil Municipal décide à l'unanimité de réaliser le curage du fossé de la Mare Louise, des devis devront etre demandés.

Questions diverses

Tableau des élections départementales=

Le 22 Mars 2015.

Président :M LUCAS Patrice

De 8 à 13h =

Mme DENNEBOUY Marielle

Mme LENOIR Florence

M QUENAULT Christophe

De 13h à 18 h=

M KOSKAS Jean-François

M QUENAULT Stéphane

M GIOVANNONE Matthieu

Le 29 Mars 2015.

Président :M LUCAS Patrice

De 8 à 13h =

Mme DENNEBOUY Marielle

Mme MOUCHEL Sylvie

M QUENAULT Stéphane

M ROSE Gilles

De 13h à 18 h=

M KOSKAS Jean-François

Mme DENNEBOUY Marielle

M QUENAULT Stéphane

M GIOVANNONE Matthieu

Commission Marais=

La commission se réunira le 02 avril à 20h30.

Fin de la séance 23h45